

## Salaires

# Rien en 2015 et « autant » en 2016 !

La « pseudo-négociation » salariale s'est tenue le 30 juin, promise avant la fin du premier semestre par la direction...il était temps.... Mais il n'a pas fallu longtemps pour comprendre qu'après une augmentation nulle en 2015, la direction ne donnerait également rien en 2016 !



## Mesures salariales 2016 !

**0% d'augmentation générale des salaires !  
Aucune mesure complémentaire !**

**Pourtant, en 2016, comme en 2015, les patrons vont accentuer les réorganisations et suppressions d'emplois. En conclusion, pour la direction de la SNCF, les efforts des cheminot-e-s de la production ne sont jamais suffisants !**

La situation salariale des cheminot-e-s s'aggrave d'année en année pour des femmes et des hommes qui doivent se restreindre sur leurs besoins essentiels, comme, se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner, et renoncent à des choses auxquelles les efforts qu'ils fournissent par leur travail de tous les jours devraient leur donner droit : culture, voyages, accès aux technologies modernes, ...

### La crise et le ralentissement économique, c'est pour les autres !

Alors que la direction justifie sa politique de rigueur par la crise, le ralentissement économique, le Brexit, la crise asiatique... sans oublier le coût de la grève ! Elle oublie de dire que ces dernières années, les 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise grimpent à une allure vertigineuse et ont été plus que multipliées par 2 en 10 ans, pas mal pour des gens qui ne parlent que de « rigueur », de « productivité », de « coût de personnel » et pour les autres, de moins en moins nombreux (-1.100 cheminots par an depuis 2007) encore une fois rien du tout !

**Pire, on notera également en 2015 une augmentation de 140% du nombre de cadres supérieurs à Mobilités, un budget GIR/La prime de 112 Millions d'euros en 2015 qui à lui seul aurait permis d'augmenter les cheminots de plus de 750€ bruts par an ou le coût du PPP (partenariat public privé) Vinci de la LGV Sud-Ouest qui avec une perte annoncée de 200 M€ par an aurait permis à lui seul une augmentation uniforme de plus de 1300€ bruts annuels par agent. Alors oui, de l'argent, il y en a, il suffit juste que celui-ci soit distribué de manière plus juste !**

### A ce titre, pour rétablir la justice sociale SUD-Rail revendique :

- L'attribution d'une **augmentation en somme uniforme** ; 300 € pour tous et toutes.
- La revalorisation générale des salaires, avec un  **salaire minimum à 1700 € nets mensuels**.
- L'**intégration de la prime de travail et de l'indemnité de résidence dans le traitement**, en les alignant sur les taux le plus élevés.
- Un véritable **treizième mois** pour tous et toutes.
- Une **négociation sur le montant des Eléments Variables de Solde** et non la seule communication des taux annuels aux fédérations syndicales.

# Pour la direction, les cheminots ont été augmentés de 15 % entre 2010 et 2014 !

Etude patronale en main, la direction a essayé de nous expliquer que si, si, les cheminots voyaient bien leur rémunération progresser et par exemple à Mobilités, le « coût moyen agent » (*parce que pour l'entreprise, l'agent est un coût*) a augmenté de 15% entre 2010 et 2014 !



La direction considère comme une augmentation de salaire, la hausse de la masse salariale liée au vieillissement de la population alors que ce coût n'a pas à être supporté par les cheminots, il n'est que la conséquence de l'application des contre-réformes des retraites.

Elle inclue également le coût des notations, donc donner à quelques-uns et présenter la facture à tous est acceptable pour ces patrons...

## Ce n'est pas la vision de SUD-Rail !

Evidemment la direction inclue l'ensemble des dispositifs d'individualisation (*GIR, la prime, l'intéressement, les gratifications individuelles de résultat...*), par ailleurs vanté par l'UNSA et la CFDT. Résultat, les parts variables liées à la réussite des objectifs prennent toujours un peu plus de place

dans la masse salariale, devenant un véritable outil de management. Cette individualisation permet ainsi à la direction de brouiller le jeu, d'imposer ses restructurations en assimilant la rémunération des cheminot-e-s avec les résultats de l'entreprise. Mais dans ce système, c'est aussi avec une certaine perversité que plus on remonte l'échelle des salaires plus on retrouve les plus importantes primes au mérite ...

## Nos salaires doivent être augmentés et en sommes uniformes !

**Les cheminot-e-s font tourner l'entreprise tout au long de l'année, 24 heures sur 24.**

**Ils doivent avoir un juste retour de la richesse collective qu'ils contribuent à créer.**

**SUD-Rail revendique que toutes les sommes consacrées à l'individualisation de la rémunération (GIR, La prime, intéressement, gratification sur résultats ... ) servent à augmenter les salaires de tous les cheminots !**

## Enfin une négociation sur les ex-apprentis !

Après avoir annoncé l'absence de mesures salariales générales (et particulière) en 2016 et pour répondre aux organisations syndicales qui dénonçaient ces deux années blanches, la direction s'est replié sur un vieux dossier qu'elle aurait dû traiter depuis longtemps, celui des ex-apprentis en annonçant vouloir tenir rapidement une table ronde pour ouvrir les négociations du rachat des trimestres manquants.

Depuis 2010 la fédération SUD-Rail agit auprès du gouvernement et de la SNCF pour que l'ensemble des trimestres des ex-apprentis et ouvriers mineurs de la SNCF soit validés.

En effet, pendant 30 ans, les trimestres étaient cotisés mais non validés, à cause des cadeaux faits au patronat en 1978 par le gouvernement qui instituaient une assiette de cotisation trop basse pour permettre la validation de la plupart des trimestres. Pour rattraper son erreur, Le législateur a mis en place un système de rachat de trimestres pour tous les apprentis le désirant. Chaque apprenti pouvant racheter jusqu'à 4 trimestres d'apprentissage. Le coût pour un cheminot est d'environ 1250 euros/trimestre.



**Pour SUD-Rail, les apprentis de ces trente ans ne doivent pas être les dindons de la farce et c'est bien à l'entreprise de prendre en charge intégralement le rachat des trimestres manquants !**